

SUVA

Les atouts de la (ré)insertion

FRANCE MASSY

Coorganisé depuis 10 ans par la Clinique romande de réadaptation (Suva-Care), la HES-SO Valais, l'office cantonal AI du Valais, la Société médicale du Valais et le Groupe Mutuel, le Forum interdisciplinaire Réadaptation/(Ré)insertion, a traité cette année de la réinsertion active en entreprise. Une dizaine de conférenciers ont célébré les succès rencontrés dans ce domaine, mais ont aussi évoqué les difficultés et les ratages que l'on peut rencontrer dans cette dé-

des partenaires institutionnels, le bénéficiaire du plan de réadaptation a toutes les chances de se recycler. Encore faut-il accepter de faire le deuil de la première activité. *«Si l'entreprise reconnaît les compétences et les connaissances accumulées, elle peut en tirer bénéfice en gardant la personne à un nouveau poste. Un soutien financier entre en compte, et tout le monde est gagnant.»*

Eric Delaloye, responsable des ressources humaines auprès de TMR Transports de Martigny et



«La détection et l'intervention précoce sont primordiales»

MARIE-FRANCE FOURNIER
ADJOINTE DE DIRECTION À L'AI

marche. Pour Marie-France Fournier, adjointe de direction à l'office cantonal AI et responsable au service de réadaptation: *«La situation en Valais est encourageante. Grâce à la notion de responsabilité sociale qui fait partie de notre culture, il est relativement aisé de mettre en place une détection et une intervention précoce. Ce qui est primordial pour assurer à la personne en réinsertion la construc-*

Régions S.A., n'hésite pas à jouer la carte de la réinsertion professionnelle. *«Pour notre entreprise, c'est une démarche automatique. Ça n'a rien à voir avec l'image, car on ne communique pas sur notre culture d'entreprise, c'est simplement que nous considérons le capital humain comme notre bien le plus précieux.»* Aussi, lorsqu'un problème de santé survient, Eric Delaloye tente d'abord de le



«Le capital humain est notre bien le plus précieux»

ÉRIC DELALOYE
RH AUPRÈS DE TMR MARTIGNY

tion d'un projet professionnel dans l'année qui suit.» Car le travail reste une des valorisations sociales les plus importantes. Ne plus pouvoir assumer son emploi suite à une maladie ou à un accident ne signifie pas nécessairement être éjecté du monde du travail et vivre avec une rente d'invalidité. *«L'image de l'AI ne doit pas être celle d'une assurance de rente, mais plutôt celle d'une assurance de réadaptation. C'est là notre principal but.»* Entouré de l'employeur, du médecin traitant, des assureurs perte de gain et

réglé en interne. *«On se focalise autour de la personne, on cherche des solutions entre nous, en sensibilisant toute l'équipe, et ensuite seulement, on pense aux aides dont on pourrait bénéficier. Il nous est souvent arrivé de trouver une solution sans l'aide des assurances.»*

TMR a également recours aux services de l'AI ou des ORP. *«La responsabilité sociale ne va pas à l'encontre des enjeux économiques. Au contraire. Les personnes ainsi engagées sont plus motivées et apportent beaucoup à l'entreprise.»*